

NAO 2026: VOTRE INVESTISSEMENT MÉRITE MIEUX!

Convention Collective

+1,4 %

La **CFTC** a obtenu une hausse de 1,4 % sur les grilles au niveau de la Branche

Grand Ecart



Le piège de la part variable

La Direction compte sur votre part variable pour compenser ce qui devrait être garanti sur votre salaire de base.

FNAC

+0,5 %



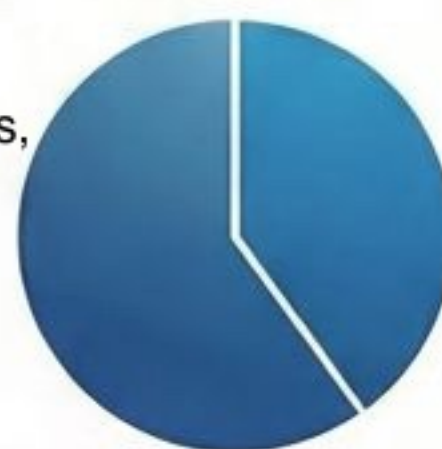
Mais la **FNAC** ne propose que +0,5 % aux salariés

Employés comme Cadres le choix de l'individualisme



450 000 €
réservés à l'individuel

Individuel (primes, promotions)



Collectif
360 000 €

L'encadrement est une nouvelle fois oublié dans cette négociation : aucun moyen supplémentaire, La valorisation n'est pas à la hauteur de l'engagement attendu et des responsabilités

Sur un budget total de 810 000 €, plus de la moitié est dédiée à l'individuel (primes, promotions), favorisant l'opacité au détriment du collectif



Primes d'ancienneté divisées par deux

Les primes pour 30 et 40 ans passent de 600/800 € à seulement 300/400 €, en plus d'être désormais impossibles.



Soirées adhérents : Fin du volontariat

La Direction impose désormais une planification managériale, supprimant le principe de volontariat pour les soirées se terminant avant 21h.



Temps partiel : Période d'adaptation réduite

La période de flexibilité pour l'adaptation du temps de travail est brutalement réduite de 12 à 6 mois.

"L'Humain au cœur de l'entreprise"



Rejoignez la CFTC !

Pour garantir vos droits et un syndicalisme constructif, rejoignez-nous dès maintenant.

